



Cadre réservé à la Mairie de Lanton

Dossier reçu le :

Validation du dossier :

- Oui
- Non

DOSSIER DE CANDIDATURE EXPOSANTS

(artisans, créateurs, producteurs)

Village des lutins

Les 20 et 21 Décembre 2024 - Complexe sportif Cassy

1. INFORMATIONS DIVERSES :

Le Village des Lutins sera ouvert au public le vendredi 20 décembre et samedi 21 décembre aux horaires suivants :

- Vendredi 20/12 de 16h30 à 21h00
- Samedi 21/12 de 10h00 à 21h00

AUCUN FRAIS D'INSCRIPTION : emplacement, structure du stand et alimentation électrique offerts.

L'installation dans les stands aura lieu le vendredi à partir de 11h.

Le gardiennage du Village des Lutins sera assuré, par la Ville de Lanton, la nuit du vendredi au samedi.

En raison de la présence du public, aucun départ ne pourra avoir lieu avant les horaires de fermeture mentionnés ci-dessus.

2. COORDONNÉES DE L'EXPOSANT

Raison sociale :

Nom et Prénom du responsable :

Nom de la personne présente sur le stand :

Siège social / Adresse :

Code postal :

Ville :

Portable :

Mail (en lettre capitales et visibles SVP) OBLIGATOIRE :

Site Web/Page Facebook ou Instagram :

Activité et produits proposés :

3. PRODUITS ET SERVICES PROPOSÉS

Catégorie de produits

- Alimentation
- Décoration et arts de la table
- Jeux, Jouets
- Bijoux
- Décoration de Noël
- Accessoire
- Artisanat du Monde
- Autres produits et services

Liste des produits :

Désignation du produit	Fabrication Oui / non	Revente Oui / non	Si revente, origine des produits

4. PRÉSENTATION DU STAND

Attention nombre de places limitées

La mairie de Lanton met à disposition un Stand 3 X 3 m sous barnum.

Vous avez la possibilité de solliciter un deuxième emplacement sous réserve du nombre d'exposants retenus lors de la **commission d'attribution (mi-novembre)**.

La décoration et la fourniture du mobilier (y compris tables et chaises) du stand est à la charge de l'exposant. Merci de préciser la décoration prévue (photos et plan si possibles).

Réservation :

- Je souhaite réserver 1 emplacement
- Je souhaite réserver 2 emplacements

Besoin électrique :

- Oui
Ampérage souhaité :
Liste appareils électriques envisagés :
- Non

Dossier complet à retourner avant le 10 novembre 2024 accompagné des pièces suivantes :

- Le dossier de candidature complété, daté et signé
- Un extrait d'inscription au registre de la Chambre de Commerce, au Répertoire des Métiers, à la Mutualité Sociale Agricole, ou photocopie de la carte de commerçant non sédentaire, datant de moins de 3 mois
- Une attestation d'assurance Responsabilité Civile et Professionnelle pour l'année 2024 dans le cadre de votre activité

Par courrier à la Maison des Associations et de la Jeunesse - 25 Avenue David de Vignerte - 33138 LANTON
ou par mail : odp@ville-lanton.fr

Renseignements au 05 56 82 99 81